

La première réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, Ottawa, 13-15 mai 1992

Le Canada était à la fois l'hôte et le président de cette première réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, qui s'est déroulée à Ottawa, du 13 au 15 mai derniers, et à laquelle 35 délégations ont participé. Malgré l'absence de certains pays clés de la région (Israël, Syrie, Liban), les participants ont convenu que le Groupe de travail devait néanmoins se pencher sur les besoins humains des personnes déplacées par le conflit israélo-arabe. Les délégués ont convenu d'explorer une action concrète dans des domaines tels que les bases de données, le développement des ressources humaines, la réunification des familles, le développement des infrastructures économiques et sociales, le bien-être des enfants, la santé publique, la formation de la main-d'œuvre et la création d'emplois.

La deuxième réunion du Groupe de travail sur les réfugiés, Ottawa, 11-12 novembre 1992

Les Nations Unies et Israël étaient représentés pour la première fois à une réunion du groupe. Les participants se sont largement entendus dans trois des sept domaines de discussion, mais n'ont pu dégager un consensus sur le quatrième, la réunification des familles.

La troisième réunion du groupe de travail sur les réfugiés, Oslo, 11-13 mai 1993

Le débat amorcé dans les sept domaines a repris à Oslo, où des progrès ont été réalisés sur tous les points, notamment la réunification des familles, la santé publique et le bien-être des enfants. Les parties se sont entendues pour créer une mission d'enquête sur la réunification des familles qui se rendrait dans la région.

La quatrième réunion du groupe de travail sur les réfugiés, Tunis, 12-14 octobre 1993

C'était la première fois que le Groupe de travail sur les réfugiés se réunissait au Moyen-Orient. La réunion, survenant au lendemain de la signature de l'Accord de paix Israël-OLP, a donné lieu à un esprit de coopération exceptionnel. Un consensus s'est dégagé à l'effet que des changements rapides et visibles sur le terrain sont absolument essentiels et que les communautés de réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie ne doivent pas être oubliées.

Le Groupe de travail sur les réfugiés fonctionne par consensus, selon des règles de procédure déterminées par l'ensemble du groupe. Tous les participants reconnaissent que les décisions prises à ce stade-ci ne peuvent être que modestes, et que les négociations multilatérales, si elles peuvent ajouter aux négociations bilatérales, ne peuvent les remplacer.

Novembre 1993